

CREDIT DU MAROC

COMMUNIQUE

Le Conseil de Surveillance, présidé par Madame Saïda Lamrani Karim, s'est réuni le 7 septembre 2007 au siège social de la banque et a examiné les comptes et les états de synthèse arrêtés au 30 juin 2007 par le Directoire.

Au terme du premier semestre de l'exercice 2007, les dépôts de la clientèle ont atteint 25,1 milliards de dirhams, en progression de 16,5 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les créances sur la clientèle qui s'élèvent à 17,6 milliards de dirhams ont enregistré une augmentation de 27,2 %.

Le produit net bancaire s'est établi à 687,5 millions de dirhams, en augmentation de 7,4 % par rapport au 30 juin 2006. A périmètre constant, la progression ressort à 10,5 %.

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 358,1 millions de dirhams, en accroissement de 10,1 %. Sur des bases comparables, l'augmentation est limitée à 5,9 %.

En application d'une saine couverture des risques, les dotations nettes de reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance ont atteint 78 millions de dirhams, en hausse de 17,2 %.

Le bénéfice net ressort ainsi à 153,2 millions de dirhams, en baisse de 6 % par rapport à la même période de l'année précédente. Corrigé des éléments exceptionnels, il marque une progression de 5,7 %.

Lors de cette réunion, le Conseil de Surveillance a enregistré la démission de Monsieur Abdellatif Guerraoui, membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance et de Monsieur Jean-Frédéric de Leusse, membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance les a remerciés pour leur contribution aux travaux du Conseil et pour leur soutien aux actions de développement de la banque.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur Mohammed Agoumi, en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a coopté Monsieur Marc Carlos, en qualité de membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Jean-Frédéric de Leusse démissionnaire, et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

Le Conseil de Surveillance a rendu hommage à Monsieur Francis Savoye qui a cessé ses fonctions de membre et Président du Directoire de la banque. Il l'a remercié pour sa contribution au développement du Crédit du Maroc depuis sa nomination en septembre 2001.

En remplacement de Monsieur Francis Savoye, le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur Pierre-Louis Boissière membre et Président du Directoire.